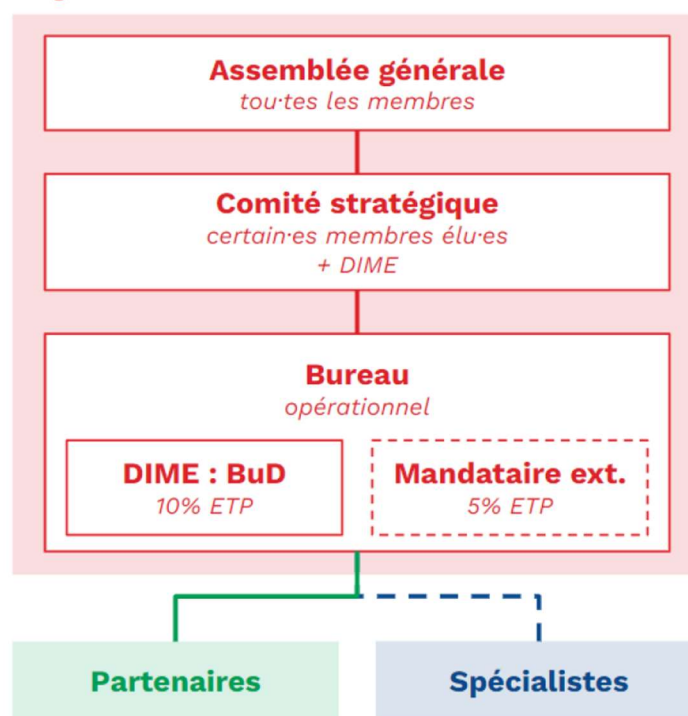


Organes association



Organes association et autres groupes d'intérêts

Entité	Fonction	Composition	Rôles et tâches
Assemblée générale des membres	Organe fondateur Pouvoir décisionnel	Tous les membres	<ul style="list-style-type: none"> > Gestion et organisation associative > Élection du comité stratégique > Validation des budgets
Comité stratégique	Organe stratégique	DIME - BuD (membre fixe) + Certains membres élus	<ul style="list-style-type: none"> > Supervision du bureau > Validation stratégique des objectifs et des prestations
Bureau	Organe opérationnel	DIME - BuD (membre fixe) + Mandataire externe	<ul style="list-style-type: none"> > Propositions d'objectifs et budgets > Gestion opérationnelle
Partenaires	Autres appuis	ACF Asso. régionales et Agglo. Écoles et recherche Associations spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> > Relai de communication > Collaboration événements > Diffusion des outils > Appui méthodologique
Vivier de connaissances	Appui expertise cantonale	Délégué-es de services (ou sections) cantonaux	<ul style="list-style-type: none"> > Transmission d'infos et outils > Réponse aux questions spécifiques
Spécialistes	Proposition de prestations d'accompagnement	Entreprises Associations spécialisées Centres de recherche	<ul style="list-style-type: none"> > Création de contenu et outils > Apport d'expertise > Prestations "durabilité"

Selon statuts : les spécialistes peuvent être membres, mais n'ont qu'une voix consultative en assemblée générale. Ils ne peuvent pas intégrer le comité.